

MINISTRE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE DE FORMALITES DES  
ENTREPRISES

N°-----/MCICL/SG/CFE

## AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

Dans le cadre de la poursuite des réformes pour l'amélioration continue du climat des affaires au Togo, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale porte à la connaissance des opérateurs économiques qu'ils doivent désormais effectuer exclusivement en ligne les formalités de création des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) sur le site web du CFE ([www.cfetogo.tg](http://www.cfetogo.tg)).

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale compte sur la compréhension de tous pour la mise en œuvre effective de la présente disposition.

Fait à Lomé, le 15 FEV 2021



S. I. Kodjo ADEDZE